



Documentation fédérale dans les quatre langues nationales, ainsi que l'anglais, au Conseil national. (BERNE, 21 SEPTEMBRE 2016/ANTHONY ANEX/KEYSTONE)

Helvetia Latina, gardienne du temple de la latinité à Berne

UN PAYS, PLUSIEURS LANGUES

Après l'italien, le français est-il en voie de disparition dans l'administration fédérale? La réponse à cette question qui m'a été posée par ce journal est un «non, mais...», puisque risque il y a. Le combat pour la juste représentativité des cultures et langues latines dans l'administration et les entreprises fédérales, qui est aussi celui d'Helvetia Latina, est un combat de tous les instants. Ce qui ne veut pas dire que le risque n'existe pas. De nombreux exemples démontrent que divers secteurs de l'administration fédérale ne portent pas suffisamment d'attention à cette question fondamentale pour la Suisse.

Une question fondamentale, car dans un pays multiculturel comme le nôtre, les habitants sont en droit d'avoir une relation avec l'autorité fédérale dans leur langue. Ce lien direct avec les institutions renforce la cohésion nationale. C'est important, encore, car il faut rappeler encore et encore, que pouvoir échanger dans sa langue n'est pas qu'une question de traduction de mots, mais se fonde sur des éléments culturels et de vision.

Selon le Rapport du Conseil fédéral sur l'évaluation de la politique du plurilinguisme 2019-2023, l'administration fédérale a atteint les valeurs cibles pour toutes les communautés linguistiques. Pour mémoire, les fourchettes des répartitions des communautés linguistiques sont les suivantes: allemand entre 68,5% et 70,5%; français entre 21,5% et 23,5%; italien entre 6,5% et 8,5%; romanche entre 0,5% et 1%. Ces chiffres sont des moyennes annuelles entre tous les départements et visent à ce que l'administration fédérale soit représentative de la population suisse.

Trois éléments d'attention demeurent cependant: des améliorations doivent encore être recherchées dans les compétences linguistiques, en particulier au niveau des cadres; le potentiel des candidatures francophones et italo-phones doit être plus exploité; une répartition plus proche des valeurs cibles doit encore devenir une réalité dans chaque département et office, et non pas seulement en moyenne générale. Demeure aussi bien sûr le risque que des mesures d'économie n'affectent les moyens de traductions et de plurilinguisme.

Sur ces bases, le Conseil fédéral a adopté les objectifs stratégiques 2024-2027. La promotion du plurilinguisme et donc du multiculturalisme dans l'admini-



LAURENT WEHRLI
CONSEILLER NATIONAL (PLR/VD),
PRÉSIDENT D'HELVETIA LATINA

Dans un pays multiculturel comme le nôtre, les habitants sont en droit d'avoir une relation avec l'autorité fédérale dans leur langue

nistration fédérale conserve comme buts principaux l'égalité des chances pour toutes les communautés linguistiques, une représentation équilibrée de celles-ci et l'amélioration des compétences linguistiques du personnel. La déléguée fédérale au plurilinguisme est chargée, comme lors de la période précédente, d'élaborer un plan d'action et de coordonner la mise en œuvre avec l'ensemble des départements et offices. Dans ce cadre, différentes actions de sensibilisation ont eu lieu, également en faveur des apprentis. Afin d'assurer un bon suivi, le Conseil fédéral a prévu un bilan intermédiaire en décembre 2025.

Alors que le débat est régulièrement ravivé, il convient de renforcer et de généraliser les initiations aux autres langues à l'école primaire ainsi que les offres de filières bilingues au secondaire I et II. Cela non seulement pour la voie académique mais aussi pour la formation professionnelle. De tels engagements, en lien aussi avec le soutien aux échanges, sont indispensables pour la Suisse, sa cohésion mais aussi sa force économique et sa capacité à innover et exporter – essentielle au maintien des places de travail en Suisse! Les tentatives actuelles de repousser l'enseignement à l'école secondaire, notamment dans le canton de Zurich, doivent être combattues avec détermination.

L'Association Helvetia Latina agit pour assurer la meilleure mise en œuvre des

plans stratégiques. Que ce soit en direct ou via des interventions parlementaires, elle assume un rôle de veille et d'action pour que la bonne mise en œuvre et le développement du Plan stratégique respectent les objectifs arrêtés. Grâce à notre assise forte dans l'administration fédérale, nous nous engageons pour que le respect des différentes langues et cultures soit assuré dans tous les départements et offices.

Et le combat est loin d'être vain! Notre engagement de ces dernières années a souvent porté ses fruits. Ce qui, une fois encore, ne signifie pas que tout est réglé! Cela démontre cependant – et c'est heureux – qu'une fois des décisions et situations dénoncées, des mesures de correction et d'adaptation sont le plus généralement mises en œuvre.

D'une manière plus générale, en collaboration avec d'autres organisations poursuivant des objectifs proches des nôtres, notre action ne veut pas se limiter à l'administration fédérale, mais toucher également les régies fédérales et les grandes entreprises actives dans l'ensemble de la Suisse. Les problématiques susmentionnées concernent en effet autant la relation du citoyen avec l'autorité et son administration que le client avec le fournisseur de prestations ou services.

Comme évoqué, la maîtrise des langues nationales contribue étroitement à la cohésion. Au-delà de la compréhension mutuelle, ce plurilinguisme et cette diversité culturelle constituent la Suisse et la définissent aussi.

Au-delà, ces compétences en langues «étrangères» rapportent sur le marché du travail. Les entreprises manquent en effet de personnes ayant des compétences dans l'autre (principale) langue nationale – donc essentiellement le français en Suisse alémanique, l'allemand en Suisse romande –, plutôt que de personnes ayant des compétences en anglais – ce qui est devenu banal en comparaison! Et la réalité démontre que le recours à l'anglais ne remplace pas l'utilisation des langues nationales! Et c'est bien ainsi! ■

L'italien ne se réduit pas à une «bella lingua»

UN PAYS, PLUSIEURS LANGUES



NENAD STOJANOVIC
POLITOLOGUE, UNIVERSITÉ DE GENÈVE ET
CENTRE POUR LA DÉMOCRATIE D'ARAU

«Si les employés de mon office apprennent l'italien uniquement parce que c'est une belle langue, et non parce que c'est nécessaire à leur travail, j'ai décidé de leur couper ce cours payé par la Confédération.» Ce sont les mots d'un directeur alémanique prononcés en 2003 lors d'une réunion où l'on discutait de coupes budgétaires potentielles, en présence d'autres directeurs d'offices fédéraux et du secrétariat général du département fédéral concerné.

J'étais le seul Tessinois et, à 27 ans, de loin le plus jeune autour de la table et logiquement le moins gradé. Mais puisque je n'en croyais pas mes oreilles, et que je n'avais pas l'impression que les personnes présentes avaient saisi la gravité de l'affirmation, j'ai timidement levé la main pour rappeler à ce monsieur que l'italien n'était pas simplement *una bella lingua* utile à l'occasion d'escapades à Ascona et en Ligurie, mais bien une langue nationale et officielle du pays. Que chaque citoyen peut contacter l'administration fédérale et prétendre à recevoir une réponse en italien. Il va donc de soi qu'il s'agit d'encourager, et non de freiner, les employés fédéraux à l'apprendre.

La situation s'est améliorée depuis. Une loi et une ordonnance sur les langues, en vigueur depuis 2010, prévoient des mesures pour «sauvegarder et promouvoir» l'italien et le romanche. Dans ce contexte, le Conseil fédéral a créé le poste de délégué fédéral au plurilinguisme, occupé depuis 2013 par la Tessinoise Nicoletta Mariolini.

Son mandat comprend l'évaluation, le suivi et la coordination de la mise en œuvre des objectifs stratégiques du Conseil fédéral en matière de plurilinguisme. Par exemple, pour la période 2024-2027, ces objectifs prévoient «l'immersion en italien» pour les apprentis et les cadres de l'administration. Des mesures qui vont dans la bonne direction. Mais encore

faut-il qu'elles soient mises en œuvre.

En outre, l'ordonnance indique la fourchette à «viser» pour garantir une bonne représentation des langues dans l'administration fédérale, «y compris au niveau des cadres». Elle est relativement généreuse pour les italo-phones puisqu'elle se situe entre 6,5% et 8,5%. En effet, le dernier

recensement détaillé, en 2000, indiquait que 6,5% de la population parlait l'italien comme langue principale.

Comme souvent en matière statistique, il convient toutefois de s'intéresser aux nuances. Ce pourcentage inclut les personnes résidant en dehors du Tessin et des Grisons, parmi lesquelles de nombreux ressortissants italiens,

avec ou sans nationalité suisse. Ils n'ont pas nécessairement de liens avec la Suisse méridionale et ses cultures grisonnes ou tessinoises, qui représente environ 4% de la population du pays. Cette différence découlant de la définition du terme «italophone» provoque parfois des débats sur la véritable sous- ou surreprésentation des italo-phones.

Autre exemple de nuance statistique, en 2016, je montrais que, calculée sur une période de soixante ans, il y a clairement sous-représentation des italo-phones au Conseil fédéral si on compte les étrangers italo-phones de Suisse mais qu'ils sont légèrement surreprésentés si on compte uniquement les seuls citoyens suisses. Surreprésentation accentuée avec l'élection d'Ignazio Cassis en 2017.

Cette différence de définition crée aussi des incompréhensions: souvent, des politiciens tessinois se plaignent que le quota italo-phonique soit occupé par des personnes d'origine italienne de la deuxième ou troisième génération, habitant la Suisse alémanique ou romande – et qui maîtrisent souvent mieux l'allemand ou le français que l'italien – et non par des personnes venant de la *Svizzera italiana* et qui peuvent ainsi représenter les sensibilités spécifiques de cette région du pays.

Il ne s'agit pas ici d'ouvrir une discussion malsaine sur la pureté de l'*italianità* de tel ou tel élu. L'expérience montre toutefois que ce sont surtout les Tessinois ou les Grisons qui se manifestent lorsque l'italien est «oublié». Une analyse des interventions au parlement fédéral (publiée dans mon *Dialogue sur les quotas*, Presses de Sciences Po, 2013) montre qu'ils protestent contre la sous-représentation des italo-phones dans l'administration fédérale, l'absence de certaines publications en italien ou que les achats de la Confédération oublient les entreprises de la Suisse méridionale.

Malgré la présence de nombreux élus d'origine italienne ou de binationaux suisses-italiens d'autres cantons, on ne constate malheureusement pas vraiment d'engagement hors des délégations tessinoises ou grisonnes. Ces alliés supplémentaires seraient pourtant précieux pour convaincre leurs collègues romands ou alémaniques de l'importance de la diversité linguistique.

A l'heure actuelle, il serait exagéré de considérer que l'italien est menacé au sein de la Confédération. Mais la vigilance est de mise. Le progrès de l'intelligence artificielle réduira probablement encore davantage l'incitation des employés fédéraux à apprendre l'italien (voir *Le Temps* du 22.7.2025). On peut y ajouter la position fragilisée de la langue de Dante au sein de la Société suisse de radiodiffusion, avec des coupes budgétaires – a fortiori si l'initiative «200 francs, ça suffit!» est acceptée en votation populaire – qui pourraient conduire à une réduction de la part des recettes de la redevance, actuellement fixée à 22%, réservée à la Radio télévision suisse de langue italienne (RSI). Autant de nouveaux défis pour la diffusion et l'utilisation de l'italien à travers tout le pays. ■

SÉRIE

Quatre langues nationales, mais à la fin, c'est l'allemand qui gagne. Vraiment? Explorez dans notre dossier la richesse de la Suisse multilingue et ses défis. Et comment se débrouillent les autres pays qui parlent plusieurs langues? On en débat toute cette semaine et la prochaine. Et vous, qu'en pensez-vous? Ecrivez-nous! hyperlien@letemps.ch